

COMMUNE DE JUVIGNY LES VALLÉES

-----  
Séance du 20 mars 2026 à 20 H 30

L'an deux mille vingt-six le vingt mars à vingt heures, trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en salle des fêtes de Juvigny le Tertre à Juvigny-les-Vallées, sous la présidence de Nathalie ROCHEFORT, maire en exercice

Étaient présents :

Nathalie ROCHEFORT, Maire en exercice,  
Alain ROUSSEL, Monique SOUL, Jean-Yves HAMEL, Céline GANNE, Alain LEVALLOIS, Anne LE PAPE, Francis VÉRON, Marina DESSEROIR, Nicolas BURNOUF, Barbara MARTIN, Éric LAIR, Fabienne BLIN, Auguste LEFRAS, Mathilde AUBERT, Denis POUPION, Aurélie GANNE, Guillaume LELIEVRE, Edith LE BRUN, Pascal BERRIER, Sandra FORTIN, Justin LEGEARD, Anaïs RINFERT, Ghino MARIE, Isabelle MARTIN, Guy LANGEVIN, Dominique RECHAUX; Conseillers Municipaux formant la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice.

Excusée : Mathilde AUBERT, Sandra FORTIN,

Absent :

Procuration : Mathilde AUBERT a donné pouvoir à Alain LEVALLOIS,

Sandra FORTIN a donné pouvoir à Monique SOUL

Secrétaire de séance : Monique SOUL

Nombre de Membres en exercice : 27

Convocation adressée le 16 mars 2026  
et affichée le 16 mars 2026

Présents : 25    Votants : 27

**2026 03 014 – Installation des Commissions et les délégués de la Commune**

Conformément aux articles L. 2121-22 et L. 2541-8 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a la faculté de créer des commissions municipales spéciales qui sont des instances consultatives du conseil municipal.

Le Maire est président de droit de ces commissions, un vice-président est élu parmi ses membres lors de la séance d'installation.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de représentation proportionnelle.

Il est proposé que chacune soit constituée de neuf membres dont le président.

Après en avoir délibéré et avoir procédé aux opérations de vote, le Conseil Municipal arrête la liste des Commissions Municipales, leurs missions et leur composition tel que présenté comme suit :

**1 - COMMISSION ECONOMIE ET ENTREPRISES, FINANCES ET BUDGETS**

Le rôle de cette commission est d'être le lien entre la commune et les acteurs économiques afin de déterminer les actions qui peuvent porter la commune pour les aider dans le développement et la pérennisation de leur(s) activités sur le territoire. Il est possible de scinder les activités selon cet ordre alphabétique : agricoles, artisanales, commerciales, industrielles, services.

Parallèlement, elle a pour objectif de proposer au conseil municipal un budget qui permette de réaliser les opérations de la collectivité sans hypothéquer l'avenir. Pour ce faire, elle doit :

- rédiger un DOB (Débat d'orientation Budgétaire) simplifié dont l'objectif est la priorisation des projets en fonction des capacités de la commune,
- Travailler sur les possibilités de recettes supplémentaires et de diminution des dépenses,

- Rechercher les subventions d'investissement et veiller à l'équilibre des opérations d'investissement,
- Proposer et suivre la réalisation des emprunts et lignes de trésorerie,

Considérant les candidatures qui se sont présentées, et après avoir procédé au vote, le Conseil Municipal élit les personnes suivantes en qualité de membres de la Commission **Economie, Entreprises, Finances et Budgets**:

SOUL Monique
AUBERT Mathilde
MARTIN Barbara
LEGEARD Justin
DESSEROIR Marina
ROUSSEL Alain
MARTIN Isy
RECHAUX Dominique

## 2 – COMMISSION ADMINISTRATIVE GENERALE ET SOCIALE (Urbanisme et environnement) :

Structurer le territoire :

- Faire intégrer les orientations de la commune en matière d'urbanisme lors de l'élaboration du PLUI relevant de la compétence de la communauté d'agglomération du Mont st Michel Normandie,
- Faire le lien entre le commune et les structures partenaires (SDEAU50, EPCI° au travers du CLEP, de la commission GEMAPI, et autre commissions extérieures,
- Améliorer les moyens de desserte au sein et entre les communes déléguées de la commune,
- Assurer l'organisation de la voirie communale et des accès aux espaces publics,
- Etablir la caractérisation des voies communales et leur utilisation majoritaire,
- Réaliser la révision annuelle du plan d'accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE)

Prévention des risques :

- Rédiger les plans communaux obligatoires (PCS, ...)
- Gérer le dispositif FREDON (lutte contre les frelons asiatiques)
- Travailler sur le devenir des réserves foncières communales

Considérant les candidatures qui se sont présentées, et après avoir procédé au vote, le Conseil Municipal élit les personnes suivantes en qualité de membres de la Commission **Administrative Générale et sociale, Urbanisme et environnement** :

ROUSSEL Alain
HAMEL Jean-Yves
BURNOUF Nicolas
SOUL Monique
LEVALLOIS Alain
GANNE Céline
LE BRUN Edith
VERON Francis

## 3 – COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET JEUNESSE

Le rôle de cette commission est :

- propose au conseil municipal des montants de subventions à accorder après analyse des demandes,
- d'être en lien avec les associations du territoire afin de comprendre leurs besoins et définir une politique en cohérence avec les compétences et moyens de la commune,

- d'organiser et/ou d'aider à l'organisation des événements sur la commune en partenariat aux les associations e/ou commissions (culturelles, sportives, loisirs, sociales...)

Considérant les candidatures qui se sont présentées, et après avoir procédé au vote, le Conseil Municipal élit les personnes suivantes en qualité de membres de la Commission **Vie associative et Jeunesse** :

HAMEL Jean Yves
GANNE Céline
FORTIN Sandra
DESSEROIR Marina
LEGEARD Justin
GANNE Aurélie
BERRIER Pascal
RINFERT Anaïs

#### 4 – COMMISSION COMMUNICATION et INFORMATION:

La Commission a pour rôle de faire connaître aux habitants de Juvigny-les-Vallées les informations liées à leur commune, de promouvoir Juvigny les Vallées au-delà des frontières de notre territoire afin de rendre la commune attractive.

Pour ce faire, elle dispose de moyens techniques que sont le Panneau lumineux, le bulletin Municipal, le site internet et les réseaux sociaux et de moyens humains.

Elle peut récolter les informations directement et / ou via les différentes commissions et délégués.

- mettre en place une procédure et organiser l'accueil des nouveaux arrivants,

Considérant les candidatures qui se sont présentées, et après avoir procédé au vote, le Conseil Municipal élit les personnes suivantes en qualité de membres de la Commission **Communication et Information** :

GANNE Céline
SOUL Monique
HAMEL Jean Yves
RINFERT Anaïs
BERRIER Pascal
MARTIN Isabelle
LE BRUN Edith
POUPION Denis

#### 5 – COMMISSION TRAVAUX

La commission des travaux a pour rôle de définir les travaux d'investissement, de rénovation et d'entretien des voiries, de rénovations et d'entretien des bâtiments et espaces communaux. Elle doit pour ce faire, travailler en étroite collaboration avec les commissions Administration générale (Urbanisme et environnement) et Finances et budgets (économie et entreprises) en respectant les règles de la commande publique :

Cette commission se décompose deux sous - commissions :

##### *SOUS-COMMISSION VOIRIE – ESPACES PUBLICS*

La commission a pour rôle de définir les travaux d'investissement et de rénovation et d'entretien de voiries :

- Après définition de l'adressage et de la caractérisation des voiries communales par la commission administration Générale, elle établira des plans quinquennaux de travaux de voiries (2027-2032)
- Après chaque révision annuelle du PAVE par la commission administration générales, elle définira la priorité des travaux à réaliser dans un souci de cohérence et de mutualisation
- Elle proposera les travaux annuels d'entretien des voiries communales (réparation en dehors du plan quinquennal, éparage, débarnage, hydrocurage).
- Elle proposera des travaux d'amélioration et de maintien des chemins de randonnées entrant dans la compétence communale.

Considérant les candidatures qui se sont présentées, et après avoir procédé au vote, le Conseil Municipal élit les personnes suivantes en qualité de membres de la Sous-Commission **Voirie – Espaces Verts** :

VERON Francis
LELIEVRE Guillaume
LAIR Eric
LEFRAS Auguste
ROUSSEL Alain
LEGEARD Justin
GANNE Céline
POUPION Denis

#### *SOUS-COMMISSION PATRIMOINE (Bâtiments communaux)*

La commission a pour rôle de définir des travaux d'investissement, de rénovation et d'entretien des bâtiments et espaces communaux :

- Salles des fêtes, églises, mairies, cimetières,
- logements, locaux commerciaux, installations sportives, gîte
- Elle assure également la gestion des réserves foncières

Considérant les candidatures qui se sont présentées, et après avoir procédé au vote, le Conseil Municipal élit les personnes suivantes en qualité de membres de la Sous-Commission **Patrimoine (Bâtiments Communaux)** :

LEVALLOIS Alain
BURNOUF Nicolas
LE PAPE Anne
FORTIN Sandra
MARIE Ghino
BLIN Fabienne
BERRIER Pascal
LE BRUN Edith

Pour extrait conforme  
Fait et délibéré à Juvigny les Vallées, le 20/03/2026

Le Maire,  
Nathalie ROCHEFORT

